

## **Compte rendu de la 21<sup>ème</sup> réunion du conseil d'administration de l'Association des retraitées et retraités de l'ÉTS (ARRÉTS) tenue le 30 septembre 2022 en vidéoconférence**

---

Étaient présents :

Anne Thibaudeau, qui présidait,

Louis Davignon, adjoint

Guy Gosselin, vice-président

Francine Philibert, trésorière,

Francine Gamache, qui en assurait le secrétariat

### **1. Adoption de l'ordre du jour.**

L'ordre du jour est adopté tel que modifié.

### **2. Adoption du procès-verbal de la 20<sup>ème</sup> réunion du conseil d'administration tenue le 20 juin 2022.**

Le procès-verbal de la 20<sup>ème</sup> réunion, proposé par Francine Gamache et appuyé par Anne Thibaudeau, est approuvé à l'unanimité.

### **3. Retour sur l'activité du 28 septembre 2022**

Le 28 septembre dernier, une visite au Château Taillefer Lafon, vignoble à Laval, a été organisée. Étant donné le coût important de l'activité, une contribution de 40\$ était demandée aux participants. De façon générale, les gens ont semblé très satisfaits. Le vin et les bouchées ont été appréciés, ainsi que la présentation du fonctionnement du vignoble.

C'était la première fois depuis 2016 qu'on demandait une contribution aux participants pour une activité, mais ceci n'a pas du tout été perçu négativement.

### **4. Prochaines activités – Noël**

Monsieur Louis Davignon propose qu'on fasse notre lunch de Noël au restaurant Les Cavistes où nous sommes allés quelques fois avant la pandémie et qui était très apprécié. Les membres s'entendent pour quelques dates dans la première moitié de décembre. Madame Thibaudeau contactera le restaurant pour voir leurs disponibilités.

Nous n'entrevoions pas d'autres activités avant Noël.

### **5. Réflexion sur la cotisation 2023**

Nous croyons être en mesure de reprendre un certain nombre d'activités et conséquemment, il faudrait recommencer à percevoir les cotisations. Après discussion, les membres sont d'avis de ne pas augmenter la cotisation, qui est de 24\$ par année.

Cependant, nous pourrions demander une contribution financière aux participants lors de l'organisation d'activités.

## **6. État des finances**

En novembre 2021, nous avons en caisse 8127,11\$. Au 30 septembre 2022, nous avons 8793,21\$. La santé financière de notre association se porte bien.

## **7. Zeffy**

Nous avons envisagé utiliser le logiciel Zeffy pour la perception de nos cotisations. D'autre part, lors de la perception de la contribution des participants pour l'activité du 28 septembre, madame Philibert, trésorière de l'ARRETS, a utilisé les transferts *Interac* et a trouvé que c'était très efficace. Nous convenons donc, pour le moment, de ne pas aller de l'avant avec le logiciel Zeffy et plutôt de continuer à utiliser les transferts *Interac*. Madame Philibert et madame Gamache prépareront une note pour les membres pour les informer de la reprise de la perception de la cotisation en 2023 et de la procédure à suivre pour en effectuer le paiement.

## **8. Réflexion sur le membership**

Monsieur Gosselin porte à notre attention le fait que relativement peu d'employés de soutien font partie de l'association qui semble être considérée comme une organisation « pour les cadres » et s'interroge sur ce que nous pourrions faire pour convaincre tous les employés de l'intérêt de participer. On y reviendra puisque le mini colloque de la FRUQ qui se tiendra le 21 octobre prochain pourra aborder un tel sujet.

## **9. Varia**

- FRUQ - Délégués et administration d'un sondage

Le 21 octobre prochain, il y aura l'Assemblée générale annuelle de la FRUQ à laquelle madame Anne Thibaudeau et monsieur Claude Bédard participeront et nous y représenteront à titre de délégués.

D'autre part, la FRUQ transmettra dans les prochains jours, un sondage à tous les retraités faisant partie d'une association de retraités de l'UQ. Ce sondage permettra de connaître l'appréciation des retraités pour leur association et pourra nous indiquer des orientations à prendre pour satisfaire le plus grand nombre.

La réunion est levée à 12h45